

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 695

Artikel: Déchets radioactifs : la Suisse dans le piège de La Hague
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025062>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POINT DE VUE

Partie de campagne

Une famille est déchiquetée à la suite de l'innocente manipulation d'un obus non éclaté.

Le chef du Département militaire fédéral est «choqué et peiné» (TLM 29.8.1983).

Lorsque l'armée fait une partie de campagne, la moindre des choses est de ramasser ses ordures. Dans un champ de tir d'une surface contrôlable, la chose est possible.

Et si c'est la neige qui dissimule les obus, il est aisé de s'abstenir de tirer dans la neige.

Edmond Kaiser

DÉCHETS RADIOACTIFS

La Suisse dans le piège de La Hague

Voici donc mille tonnes de déchets radioactifs suisses, soigneusement coulés dans du béton et prêts à être immergés dans l'Atlantique (avec 2700 tonnes de déchets belges) qui ne quitteront pas la terre ferme: ainsi en a décidé le syndicat des marins britanniques, opposé désormais à toute opération de ce genre et décidé à ne pas fournir d'équipage à la société James Fisher and Sons chargée par les Belges et les Suisses de la besogne.

Voilà qui devrait corser le débat sur la production helvétique de déchets radioactifs, engagée de longue date et poursuivie au fil des ans dans des conditions de sécurité de plus en plus aléatoires (mise à contribution des «piscines» attenantes aux centrales et réservées à l'origine pour d'autres tâches).

En tout cas, cette résistance des marins britanniques au «tout-à-l'Atlantique» nucléaire rappelle à point nommé la faiblesse de la chaîne de produc-

tion d'énergie électrique à partir des centrales atomiques, et en particulier la faiblesse des maillons concernant les déchets, stockages intermédiaire et final, retraitement, etc.

Voyez par exemple l'aventure périlleuse de l'usine de retraitement de La Hague en France, dont nous dépendons en bonne partie.

Quelle position plus confortable, commercialement parlant, que celle de La Hague? A moins d'un bouleversement technologique, hautement improbable, cette usine jouira pour des années, avec quelques concurrents qui ne sont pas plus nombreux que les doigts d'une main, d'un monopole absolu dans sa spécialité. Des concurrents? C'est beaucoup dire... L'usine indienne de Tarapur vient de commencer le retraitement sur une large échelle et n'a pas encore fait la preuve de sa fiabilité. L'usine de Tokai Mura au Japon est affligée d'au moins autant de pannes et autres accidents que son homologue française. Les usines de Windscale (Grande-Bretagne) et West Valley (Etats-Unis) ont dû arrêter les frais à cause d'importantes contaminations radioactives. L'usine de Barnwell aux Etats-Unis n'est pas opérationnelle à cause d'un manque de fonds... Et ce n'est pas avant 1990, au mieux, que trois nouvelles usines pourraient se mettre sur les rangs, en Allemagne de l'Ouest, en Angleterre et au Japon.

Et pourtant la direction de La Hague, à force d'accumuler les pépins de toutes sortes, est contrainte à une fuite en avant, tout à fait typique du développement nucléaire: n'ayant jamais pu faire face jusqu'ici à ses engagements, la voici qui propose ces mois-ci à ses clients étrangers le retraitement de mille tonnes supplémentaires de combustibles irradiés! A prendre ou à laisser. Une rallonge qui devrait permettre de «nourrir» une unité de retraitement supplémentaire, d'ores et déjà prévue par la Cogema (gérante des installations).

Cette offre qui a tout d'un ultimatum ne manque pas de piquant, quand on considère le bilan de l'activité de La Hague depuis que la Cogema avait

contacté six pays, soit le Japon, l'Allemagne de l'Ouest, la Suède, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse, pour la prise en charge de 6000 tonnes de combustibles irradiés. Au départ, en effet, la capacité de retraitement prévue était de 800 tonnes par an; elle avait été réduite de moitié après les premiers ennuis; et finalement, au bout de sept années de fonctionnement, il avait fallu se rendre à l'évidence que seules 500 tonnes de combustibles au

Les installations de La Hague pécotent? Les installations concurrentes de Windscale sont encore dans les limbes? Qu'à cela ne tienne: les producteurs suisses de déchets se couvrent... dans la grande tradition helvétique. Il sera toujours possible, en temps et lieu, de rejeter la faute sur l'étranger, de protester que si les contrats ont été signés, c'est que le travail de retraitement était parfaitement envisageable, techniquement et financièrement! C'est ainsi que les directions des cinq centrales suisses (Beznau 1 et 2, Mühleberg, Gösgen et Leibstadt) ont signé des contrats selon lesquels 220 tonnes de combustibles irradiés suisses seront retraités dans l'unité Thorp de la British Nuclear Fuels Ltd (anciennement Windscale); une usine dont on ne connaît pour le moment que les plans (les travaux n'ont pas commencé), violemment contestée, mais dont les performances futures font déjà l'objet de déclarations flamboyantes du secrétaire d'Etat à l'Energie britannique. Dans la grande tradition de La Hague. Et comme en France, on paie d'avance. Que veut-on de mieux?

total avait pu être traités, soit une moyenne de 70 tonnes par an! On mesure la déconvenue du Japon qui en avait pris pour 2200 tonnes, de l'Allemagne de l'Ouest qui, elle, s'était inscrite pour 2141 tonnes, et même de la Belgique (398), des Pays-Bas (120), de la Suède (672) et de la Suisse (469).

Si la panique ne gagne pas les rangs des clients qui auraient tout lieu de taper du poing sur la table et de mettre les Français devant leurs responsabilités,

on imagine que c'est pour deux raisons principales: tout d'abord, une élémentaire prudence: attention de ne pas froisser les seuls «retraiteurs» actuellement sur le marché européen... et ensuite, l'espoir que tout va s'arranger avec le temps: selon les contrats, les déchets ne seront pas rapatriés dans leur pays d'origine avant 1995; d'ici là de l'eau aura coulé sous les ponts, les gouvernements auront changé, une bonne crise pétrolière aura donné un coup d'accélérateur et une nouvelle urgence au programme nucléaire, etc., etc.

Alors on se range aux exigences de La Hague: selon «Nucleonics Week» (répercutée par l'agence Wise à qui nous devons l'essentiel des données de ce texte), les pays clients sont «priés» de s'engager proportionnellement à l'ampleur de leurs options d'origine. Ce qui a l'avantage pour La Hague de resserrer encore les liens de dépendance qui l'unissent à ses deux plus importants clients, l'Allemagne et le Japon, soit, comme par hasard, les producteurs de déchets qui envisagent le plus sérieusement de mettre en activité leur propre usine de retraitement.

On aura une vue encore plus précise du jeu de cette loi de la jungle nucléaire quand on saura que La Hague est payée par acomptes (4 milliards de francs français touchés par la Cogema en 1982) et qu'il est prévu qu'après le retraitement du combustible, les paiements seront ajustés aux frais réels, ce qui signifie que les clients débourseront sans doute beaucoup plus que les montants indiqués dans le contrat de base.

ET ÇA MARCHE!

Et le pire est que la manœuvre française semble couronnée de réussite: l'Allemagne de l'Ouest, le Japon et les Pays-Bas seraient prêts à marcher dans la combine (pas de nouvelles des autres, si ce n'est de la Suède qui renâcle aujourd'hui, comme elle l'avait déjà fait auparavant à propos de cette fameuse clause d'«ajustement» des prix finals). Et les répercussions de ces petites affaires sur le coût de l'énergie nucléaire? Non négligeables, de

toute évidence. Mais là, les données élémentaires d'appréciation font défaut, bien entendu. Constatons d'abord des centrales, on verra après.

NOTES DE LECTURE

Voyager avec Charles Darwin

Les vacances tirent à leur fin. Et si vous repartiez par personne interposée? Il suffit de bien choisir son guide! Charles Darwin excelle dans ce rôle.

La partie la plus intéressante de ses carnets de voyage (1832-1835), éditée en livre de poche¹, nous emmène de la Terre de Feu aux îles Galapagos, en longeant la côte ouest de l'Amérique du Sud. Et la couverture du livre crée déjà le rêve: un dessin du capitaine FitzRoy représente son bateau, le *Beagle*, toutes voiles dehors, se laissant pousser nonchalamment au gré des alizés.

Dès les premières pages, le texte captive, tant par le contenu que par la forme (s'y ajoute le charme discret de la première traduction française datant de 1875). L'extrême sensibilité du naturaliste anglais apparaît en filigrane chaque fois qu'il décrit des indigènes bousculés dans leurs habitudes ancestrales. Parlant des Patagons et de leurs tristes conditions de vie, il remarque que «leur démoralisation est proportionnelle à leur civilisation». Respectueux de la personnalité et de la dignité d'autrui, il agit et réagit selon des critères qui le distinguent des colons qu'il côtoie journellement.

Au grand étonnement de certains, il s'émeut des conditions de vie abominables des mineurs chiliens, qu'un système économique libéral maintient dans un esclavage auquel il ne manque que le nom.

Près de Conception, ville du Chili totalement détruite lors de la grande secousse tellurique de 1835, Darwin admire le courage de la population

face aux forces destructrices de la nature. Mais les bouleversements s'opèrent aussi dans son esprit: la terre, l'emblème même de la solidité, a tremblé sous ses pieds; un instant a suffi pour éveiller dans son esprit un étrange sentiment d'insécurité que des heures de réflexion n'auraient pu produire. Le tremblement de terre, selon les croyances populaires, aurait été provoqué par des vieilles femmes indiennes, qui auraient fermé un volcan voisin, effectivement éteint depuis deux ans. Pas de rire chez Darwin, devant cette explication naïve; il déduit (en cela réside sa force) que l'expérience a enseigné à ces autochtones analphabètes qu'il existe un rapport entre l'arrêt des éruptions volcaniques et le séisme.

Une intelligence hors du commun, un esprit de synthèse extraordinaire, rendent captivantes ses descriptions de paysages, de flores et de faunes, fruits de nombreuses excursions dans l'intérieur des terres. Etudiant la géologie des côtes des provinces chiliennes, il décrit, avant la lettre, la dérive des continents, parlant de chevauchement de plaques, lesquelles n'étaient pas encore tectoniques!

L'escalade des Galapagos se révèle essentielle pour le jeune génie. Toutes les données, bases de ses futures grandes idées, se trouvent étalées sous ses yeux, éparées, sans aucune signification prises une à une. Il se prépare à reconstituer le puzzle. Dans chaque réflexion, dans chaque raisonnement, les prémisses de la théorie de l'évolution foisonnent. Parlant du défaut de timidité des oiseaux des îles, qui se laissent attraper sans fuir, Darwin écrit que «les animaux n'acquièrent pas individuellement, ni en peu de temps, l'instinct de sauvagerie vis-à-vis de l'homme, mais que dans le cours des générations successives, il devient héréditaire». Vingt ans plus tard, retiré du monde, Darwin publie «L'Origine des espèces».

G. M.

¹ Charles Darwin, Voyage d'un naturaliste, FM/La découverte, Maspero (1979).